

Calendrier de collecte - 2017

Municipalité de
Grand-Métis

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1		3	4	5	6	7
8	9		11	12	13	14
15			18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12			15	16	17	18
19	20		22	23	24	25
26		28				

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12			15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26		28	29	30	31	

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3		5	6	7	8
9			12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23			26	27	28	29
30						

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
7			10	11	12	13
14	15		17	18	19	20
21			24	25	26	27
28	29		31			

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4			7	8	9	10
11	12		14	15	16	17
18			21	22	23	24
25	26		28	29	30	

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2			5	6	7	8
9	10		12	13	14	15
16			19	20	21	22
23	24		26	27	28	29
30						

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4
6	7		9	10	11	12
13			16	17	18	19
20	21		23	24	25	26
27			30	31		

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
3	4		6	7	8	9
10			13	14	15	16
17	18		20	21	22	23
24			27	28	29	30

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8		10	11	12	13	14
15	16		18	19	20	21
22			25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5			8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19			22	23	24	25
26	27		29	30		

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
3		5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17			20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Légende			
	Déchets		Recupération
	Matières organiques	E	Encombrants

INFO-MUNICIPALE



JANVIER / FÉVRIER 2017

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
Directrice générale / sec. trés.



Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi **6 FÉVRIER 2017** à 19h30 au bureau municipal.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : 8h30 à 12h

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Michel Lagacé	418-775-6485
Agente en milieu rural :	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188

MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>



PRÉDICTION DES MARÉES – JANVIER-FÉVRIER 2017

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
16	04 :43	3.4	24	05 :23	1.2	01	04 :57	3.5	09	06 :32	0.6
16	10 :38	0.6	24	11 :55	3.4	01	10 :56	0.6	09	12 :6	4
16	17 :01	3.8	24	18 :30	1.1	01	17 :5	3.7	09	19 :25	0.4
16	23 :20	0.6	25	00 :22	2.8	01	23 :27	0.6	10	01:24	3.4
17	05 :27	3.3	25	06 :10	1.1	02	05 :44	3.5	10	07:22	0.5
17	11 :26	0.8	25	12 :38	3.5	02	11 :48	0.7	10	13 :44	4.1
17	17 :46	3.5	25	19 :09	0.9	02	18 :05	3.5	10	20 :10	0.3
18	00 :01	0.8	26	01 :03	2.9	03	00 :14	0.7	11	02:10	3.5
18	06 :13	3.2	26	06 :51	1	03	06 :36	3.4	11	08:07	0.4
18	12 :17	1	26	13 :17	3.7	03	12 :49	0.9	11	14:28	4.2
18	18 :33	3.2	26	19 :45	0.8	03	19 :00	3.2	11	20:51	0.2
19	00 :43	1	27	01 :41	3.1	04	01 :07	0.9	12	02:52	3.6
19	07 :02	3.1	27	07 :30	0.8	04	07 :35	3.4	12	08:51	0.3
19	13 :15	1.2	27	13 :53	3.8	04	14 :1	1	12	15:10	4.1
19	19 :23	2.9	27	20 :18	0.6	04	20 :04	3	12	21:29	0.3
20	01 :30	1.2	28	02 :18	3.2	05	02 :08	1	13	03 :32	3.6
20	07 :57	3	28	08 :08	0.7	05	08 :40	3.4	13	09 :33	0.3
20	14 :25	1.3	28	14 :30	3.9	05	15 :20	1	13	15 :51	3.9
20	20 :19	2.7	28	20 :52	0.5	05	21 :6	2.9	13	22 :05	0.4
21	02 :24	1.3	29	02 :55	3.4	06	03 :8	1	14	04 :11	3.5
21	08 :58	3	29	08 :47	0.6	06	09 :51	3.5	14	10 :14	0.5
21	15 :39	1.4	29	15 :08	4	06	16 :35	0.9	14	16 :32	3.7
21	21 :25	2.6	29	21 :27	0.4	06	22 :31	2.9	14	22 :39	0.6
22	03 :25	1.3	30	03 :34	3.4	07	04 :30	1	15	04 :50	3.5
22	10 :04	3.1	30	09 :27	0.5	07	11 :01	3.6	15	10 :56	0.6
22	16 :47	1.3	30	15 :47	4	07	17 :40	0.7	15	17 :11	3.4
22	22 :34	2.6	30	22 :05	0.4	07	23 :38	3	15	23 :13	0.8
23	04 :28	1.3	31	04 :14	3.5	08	05 :36	0.8	16	05 :30	3.3
23	11 :04	3.2	31	10 :10	0.6	08	12 :03	3.8	16	11 :39	0.8
23	17 :43	1.2	31	16 :30	3.9	08	18 :36	0.5	16	17 :52	3.1
23	23 :33	2.6	31	22 :45	0.5	09	00:34	3.2	16	23 :49	0.9

LA MRC DE LA MITIS FAIT PEAU NEUVE!

Le 9 janvier 2017



VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR Positionnement de marque travaillé, allure revampée, logo redessiné : pour souligner ses 35 ans, la MRC de La Mitis dévoile sa nouvelle identité visuelle.

Cette modification de l'identité visuelle reflète l'évolution de la MRC et correspond à sa dynamique actuelle. Il y a plus de 17 ans, l'action de l'organisation se définissait presque exclusivement par l'aménagement et l'urbanisme. Au fil des ans, la MRC a acquis de l'expérience et a ajouté différents services répondant aux besoins du milieu. Le préfet précise : «La MRC a pris le temps de faire une grande réflexion pour bien définir son mandat, sa vision, ses valeurs et ses clientèles. On n'est plus à l'ère où la MRC était perçue comme un palier gouvernemental inutile. Au contraire, la MRC est une organisation qui permet de multiplier nos forces et de regrouper des services qui répondent à de réels besoins et ce, à moindre coût. À preuve, le 3/4 de nos services ont été mis en place par la volonté des maires, et non celle du gouvernement. On a de quoi être fier du travail fait pour soutenir nos municipalités et nos organisations et pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de notre population. À l'évidence, il était temps de changer notre logo et notre image de marque.»

Description du logo

Point de convergence, la MRC de La Mitis est un ancrage de services pour les municipalités, les organisations et la population présentes sur son territoire. Les 16 maires, unis et solidaires au sein de l'organisation, sont illustrés par 16 points qui, ensemble, contribuent au rayonnement et au développement de la région.

Moderne et épurée, la nouvelle identité reflète le professionnalisme, la coopération et l'équité de l'organisation. Le lettrage est fort et ses courbes s'associent à la capacité de l'organisation de s'adapter aux réalités. Lumineux, énergique, synonyme d'ouverture et de contact social, le jaune est la couleur toute désignée pour mettre en valeur le rôle de la MRC; ancrée dans le quotidien des clientèles de La Mitis, mais tournée vers l'avenir.

«Bien que cette nouvelle identité s'applique déjà à plusieurs de nos outils, nous aurons comme tâche de mettre à jour l'ensemble de nos documents, de notre affichage et de nos différents outils, dont nos plateformes Internet», mentionne le directeur général, monsieur Marcel Moreau.

Rappelons que la MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale et est dirigée par les 16 maires élus de son territoire. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes de développement durable. Pour ce faire, ses **actions** sont la mise en commun de services, la concertation et le service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

Comité de promotion et de développement de Grand-Métis

Municipalité de Grand-Métis



Le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis
vous invite à son assemblée générale le **lundi 20 février 2017 à 19 h 00**
au bureau municipale de Grand-Métis

Il y aura élection à cette rencontre et votre participation est essentielle à la survie du Comité. Pour que des projets se concrétisent, il faut la collaboration des citoyens de Grand-Métis. Des plans d'action à court et long terme sont déposés à chaque assemblée générale mais le manque de coopération de la population fait avorter ces projets, ce qui se traduit par un manque d'intérêt pour ceux déjà en place.

C'est un appel du cœur que nous osons vous demander, aidez-nous à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et, par le fait même, la rendre vivante et active socialement.

Ça nous appartient à tous...

Pour le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis

Gilberte Fournier, présidente



Passer livre :

C'est gratuit ! Vous trouverez à l'entrée de la salle municipale le Passe Livres. C'est quoi ? Vous prenez un livre, vous l'apportez chez vous pour le lire. Lorsque vous avez terminé, vous rapportez le livre dans le présentoir et vous en prenez un autre qui vous intéresse. C'est aussi simple que cela...

« Résolution 2017 : Défi Zéro Déchet »

Bonjour à toutes et tous,

Je débute ce premier Mot **vert** de 2017 en vous souhaitant une bonne année et que votre santé, comme celle de notre environnement, soit des meilleures !

C'est le temps des résolutions et parce que nous sommes des créatures de défis, je vous propose pour 2017 le **DÉFI ZÉRO DÉCHET**. Le but est simple : approcher le plus possible la quantité de matières envoyées à l'enfouissement à **zéro**. Sachez que le gouvernement offre déjà ce concours sous le nom de « Redevances à l'élimination », où vos municipalités reçoivent plus d'argent lorsqu'ils améliorent leur bilan en gestion des matières résiduelles ce qui, évidemment, a une incidence positive sur vos taxes !

Pour 2016 : Environ 8300 tonnes de matières ont été envoyées à l'enfouissement. C'est la marque à battre ! Voici des pistes pour nous améliorer :

Réduction à la source

- Un déchet jamais produit n'a pas à être traité ! Réfléchissez à chacun de vos achats en fonction du « **En ai-je vraiment besoin ?** » ou « **Puis-je trouver une option durable qui m'évitera d'en refaire l'achat ?** ».
- **Planifiez vos repas** en fonction de ce que vous avez et vos achats sur ce qu'il vous manque.

Réutilisation

- **Les friperies, ressourceries et écocentres sont vos amis.** Vous pouvez aller y porter vos articles afin que ceux-ci servent au prochain.
- Avant d'acheter neuf, explorez afin de **trouver l'objet recherché de seconde main**.
- **Faites réparer vos articles !** Trouvez le cordonnier, ébéniste, informaticien, etc. le plus près.
- La guignolée est passée, mais en tout temps vous pouvez **aller porter vos surplus alimentaires et denrées traditionnelles à Moisson Mitis (Unité Domrémy)**.

Récupération

- **Recyclez !** papier (journaux, livres, revues, etc.), carton (boîtes de jus, de lait, céréales, etc.), verre (bouteilles et pots), plastique (no 1 à 5, 7, et 6 rigide) et métal (boîtes de conserve, canettes, etc.) vont dans votre **bac bleu**.

Valorisation

- **Utilisez votre bac brun, c'est simple.** Placez du papier journal dans un contenant de comptoir, remplissez-le de restes alimentaires et videz-le dans votre bac brun extérieur.

INFO-MUNICIPALITÉ **PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2017**

RECETTES	2017
Taxes générales	316 987 \$
Eau	15 517 \$
Matières résiduelles	28 970 \$
Taxes sur une autre base	1 500 \$
Services rendus	32 190 \$
Imposition de droits / Amendes	10 310 \$
Intérêts	5 075 \$
Autres revenus	28 165 \$
Transfert	62 715 \$
Affectations	35 000
TOTAL	536 429

CHARGES	2017
Administration générale	156 041 \$
Sécurité publique	59 689 \$
Transport	147 829 \$
Hygiène du milieu	55 706 \$
Aménagement et urbanisme et dév.	28 037 \$
Loisirs et culture	47 502 \$
Frais de financement	6 625 \$
Affectations	35 000 \$
TOTAL	536 429 \$

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0.908\$/100 pour l'année financière 2017, le taux global sera de 1.182¢/100\$ d'évaluation.

Les taux des taxes spéciales identifiées ci-dessous sont fixés pour l'année financière 2017, conformément au rôle d'évaluation en vigueur le 1er janvier 2017.

Taxe foncière spéciale « Sûreté du Québec »	0.077\$/100\$
Taxe foncière spéciale « Équipements supra locaux (Mont-Joli)	0.012\$/100\$
Taxe foncière spéciale « Sécurité incendie»	0.14\$/100\$
Taxe foncière spéciale «Activités d'investissement»	0.02\$/100\$
Frais de financement	0.025\$/100\$



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Ensemble pour une gestion durable des côtes du Saint-Laurent

Rimouski, le 18 janvier 2017

Le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire salue la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'UQAR pour l'obtention récente d'une subvention de 3,5 millions de dollars pour poursuivre leurs travaux sur la résilience côtière face aux aléas côtiers. Cette annonce était attendue depuis des années dans le milieu et nous sommes heureux de l'aide offerte aux municipalités de l'Est du Québec afin de mieux prévenir les risques associés à l'érosion et la submersion côtière.

Les débordements côtiers des dernières semaines nous rappellent notre vulnérabilité face au Saint-Laurent. Nous sommes cependant heureux de constater que le discours régional évolue. Rappelons que suite à la tempête du 6 décembre 2010, la méconnaissance de plusieurs sur cet enjeu, ont engendrés un cortège de projets d'encrochements dans tout l'Est du Québec au détriment de nos plages.

Dans cette optique, nous rappelons aux citoyens et municipalités que le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire œuvre déjà depuis de nombreuses années dans le dossier de l'érosion et de la submersion des berges. Plusieurs projets de restauration côtière ont été menés avec succès à Grand-Métis, Sainte-Flavie, Rivière-Ouelle, Rimouski et Notre-Dame-du-Portage. Le comité ZIP coordonne également les travaux de la Table de Concertation Régionale du sud de l'estuaire moyen dont l'un des objectifs consiste à élaborer un plan d'actions, avec les acteurs régionaux, ciblant les risques côtiers et autres enjeux liés au fleuve.

Nous invitons la population à adopter de bonnes pratiques dans leur intervention en bord de mer, notamment par l'utilisation d'une flore adéquate pour atténuer l'érosion de leurs terrains. D'ailleurs, un guide de restauration et d'aménagement du littoral conçu à cette fin est disponible gratuitement au siège social du comité ZIP à Rimouski ou en ligne.

Il n'existe pas de technique infaillible pour contrer les phénomènes d'érosion et de submersion côtière. Cependant, de plus en plus d'études confirment qu'un littoral naturel et en santé s'adapte aux soubresauts de la mer et pourra se régénérer suite à une tempête, et ce, pour une fraction du prix!

Pour plus d'informations, contactez : Françoise Bruaux, directrice du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire au 418-722-8833.

« Hiver et bac brun : Guide de survie »

Bonjour à toutes et tous,

C'est dans le mois le plus court que l'hiver est le plus long ! Dans ce Mot **vert** de février, nous parlerons de la gestion du bac brun en conditions hivernales. D'abord, un rappel des matières acceptées :

- **Résidus alimentaires** : Fruits et légumes, viandes et os, poissons et fruits de mer, œufs et coquilles, produits laitiers, graisses animales et végétales, pâtes, pain et céréales, gâteaux, biscuits, confitures, café et filtres à café;
- **Résidus verts** : Résidus du jardin et du désherbage;
- **Papiers et cartons souillés** : Papier journal, sacs en papier, boîtes de pizza, essuie-tout et serviettes de table.

Voici comment faire pour que votre bac brun survive à l'hiver, que vos résidus ne collent pas aux parois du bac et pour assurer une vidange optimale :

- Évitez de mettre des résidus liquides dans votre bac brun ;
- Enveloppez vos résidus dans du papier journal ou dans un sac de papier ;
- Vous pouvez congeler vos aliments dans un plat au congélateur avant d'en disposer dans votre bac brun ;
- Tapissez le fond de votre bac brun de papier journal ou d'un morceau de carton afin d'absorber l'humidité et favoriser le décollage lors de la levée ;
- Les collectes du bac brun sont moins fréquentes l'hiver. Assurez-vous que votre bac brun soit au chemin à chaque collecte pour éviter un poids trop élevé qui risquerait d'endommager votre bac ou votre dos ! ;
- N'oubliez pas qu'aucun sac de plastique ne doit être déposé dans le bac brun même s'ils portent la mention biodégradable ou compostable.

Cendres

En raison des risques d'incendie, il est important de **ne pas mettre les cendres chaudes directement dans le bac**. Puisque les cendres peuvent rester chaudes plusieurs jours, même lorsqu'elles paraissent entièrement éteintes, il est recommandé de les entreposer dans un contenant métallique, muni d'un couvercle et à l'extérieur de la maison jusqu'à ce qu'elles soient **complètement refroidies avant d'en disposer convenablement dans le bac à déchets**.

Souvenez-vous que vos cendres (de bois non-traité/peint) peuvent être utilisées comme fertilisant pour vos plantes et qu'il existe sur Internet diverses recettes afin d'en faire du savon à lessive, du dégraissant ou du nettoyeur à vitre !

D'ici le prochain Mot **vert**, restez au chaud, portez-vous bien et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions !

Vincent Dufour, coordonnateur, Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Tél. : 418-775-8445, poste 1138
Courriel: matresi@mitis.qc.ca

MONT-JOLI, LE 16 JANVIER 2017 — La MRC de La Mitis propose à la population différentes activités culturelles dans plusieurs bibliothèques municipales du territoire. Les jeunes, les familles et les personnes âgées auront de quoi remplir leur agenda cet hiver et ce printemps!

Contes, activités littéraires, création artistique, bande dessinée et rencontres thématiques sont à l'honneur. Huit jeunes conteurs du secondaire formés et sept animateurs professionnels désirent partager leur passion et invitent la population à venir les rencontrer. Au total, 75 activités d'animation sont tenues dans 12 de nos municipalités. Pour découvrir l'ensemble de la programmation, consultez le site Internet www.lamitis.ca sous la rubrique «à surveiller» ou informez-vous auprès des municipalités participantes.

Monsieur Réginald Morissette, préfet de la MRC, précise que «Le Plan d'action sur le livre, via notre Entente de développement culturel avec le ministère, nous offre la chance de répondre à un besoin constant des bibliothèques, soit l'animation. Grâce à l'expertise de notre conseillère au développement culturel, Nadia Fillion, et à la participation de Sarah-Kim Poirier du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, nous sommes en mesure d'offrir une programmation riche dans les municipalités participantes».

Les municipalités concernées sont: Grand-Métis, La Rédemption, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Price, Saint-Donat, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Flavie, Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Luce, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Joseph-de-Lepage. Elles recevront certains de ces animateurs: Alice Mittler et Diane Rioux animatrices, Benoît Rochette, auteur, Marie-Claude Hamel, artiste, Odile Gallant et Danielle Brabant, conteuses et Vincent Rioux «VoRo», bédéiste.

- 30-

Crédit iconographique

MRC de La Mitis, Sébastien Thibault, illustrateur

Source

Nadia Fillion

Conseillère au développement culturel

Responsable des relations publiques et des communications

418 775-8445 poste 2230

581 246-2411 (cellulaire)

DIMINUTION DES QUOTES-PARTS POUR LES MUNICIPALITÉS

MONT-JOLI, LE 24 NOVEMBRE 2016 — Lors du dernier Conseil des maires de l'année, la MRC de La Mitis a adopté son budget de 2017 qui s'élève à 7 365 000 \$. Malgré une augmentation de 5 % par rapport à 2016, les quotes-parts demandées aux municipalités locales ont connu une diminution pour ces mêmes périodes.

«Les élus ont réalisé un travail important afin d'assurer aux municipalités et à leur population des services de qualité à un coût compétitif. Pour ce faire, il est primordial que l'ensemble des maires travaillent ensemble afin de poursuivre le développement de ces services regroupés et offerts par la MRC», souligne avec fierté monsieur Réginald Morissette, préfet.

En plus de la diminution des quotes-parts, les municipalités bénéficient des redevances des projets éoliens. Redevances qui sont supérieures au montant versé à la MRC par les municipalités et qui peuvent être utilisées pour leurs différents projets locaux.

Voici les grandes lignes de ce budget :

Administration

Le plan de communication de la MRC a été réalisé au courant de l'année 2016 avec un coût de 13 000 \$ comparativement à un budget de 25 000 \$ prévu initialement. La refonte du site internet devra être réalisée en 2017 ainsi que le déploiement du plan de communication pour un coût évalué à 30 000 \$.

Développement économique

L'arrivée du nouveau fonds de développement des territoires et l'adoption du projet de Loi 28 viennent modifier passablement le mode de gouvernance au niveau du développement local. Rappelons que la MRC de La Mitis a décidé en 2015 de maintenir son CLD en place. Un montant de 445 000 \$ est attribué au CLD pour son fonctionnement en 2017.

Une nouvelle instance de concertation régionale, le collectif régional de développement (CRD) est mise en place afin de pallier à la fermeture de la CRÉ. La MRC y injectera un montant de 20 000 \$ pour son fonctionnement en 2017.

La MRC a engagé un conseiller en développement agroalimentaire ainsi qu'une conseillère en développement touristique afin de soutenir et stimuler ces secteurs d'activité au niveau de La Mitis.

Aménagement du territoire

La version finale du plan de développement de la zone agricole (PDZA) a été adoptée et l'embauche d'un conseiller en développement agricole depuis avril veillera à sa réalisation.

Les résultats finaux de la demande à portée collective devront être connus d'ici l'été 2017. De plus, 2017 marquera le début de la révision d'un nouveau schéma d'aménagement et de développement qui tiendra entre autres compte des résultats de la demande à portée collective mentionnée ci-haut.

Transport collectif et adapté

Il y aura la continuité des 3 services de transport offerts à la population, soit le transport collectif intra, le transport collectif inter MRC avec Rimouski-Neigette ainsi que le transport adapté.

L'étude sur un plan de transport régional dont le mandat a été donné par le collectif régional de développement sera terminée en 2016. Des recommandations seront apportées afin de peaufiner nos services en transport. De plus, des revenus supplémentaires en provenance d'une taxe spéciale sur l'essence viendraient créer un fonds pour l'amélioration des services en transport.

Gestion des matières résiduelles

Un nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 a été réalisé. La campagne de sensibilisation porte-à-porte qui devait débuter en 2016 commencera en 2017 et l'ensemble des foyers de La Mitis seront visités afin de s'assurer d'une gestion responsable des matières résiduelles et d'une utilisation efficace des bacs bleus, bruns et verts. C'est un montant de 40 000 \$ qui est prévu au budget à cet effet.

La quote-part de l'Écocentre diminue passablement, passant 148 989 \$ à 102 000 \$. La hausse de la clientèle commerciale, qui génère davantage de revenus, vient en grande partie expliquer cette diminution. Près de 4 000 tonnes de matières sont traitées annuellement à l'Écocentre, dont 85 % sont détournées de l'enfouissement.

Sécurité incendie et sécurité civile

La révision du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie s'est terminée en 2016. La prévention devra faire l'objet d'une attention particulière pour les prochaines années, car la relève au niveau des pompiers volontaires est difficile. Les délais d'attente afin d'avoir la force de frappe pour intervenir lors d'un incendie ont été revus à la hausse. D'ailleurs, il y aura l'ajout d'une nouvelle ressource en prévention qui viendra soutenir l'équipe de préventionnistes déjà en place. De plus, cette ressource s'occupera de la coordination du service de ramonage et d'inspection des cheminées. Soulignons également que le site d'entraînement incendie est terminé.

Ramonage et inspection des cheminées

En 2016, une nouvelle municipalité s'est ajoutée au service, pour porter le total à 11. Pour 2017, comme mentionné plus haut, une ressource à temps partiel viendra assurer la coordination et voir à l'amélioration et le développement du service.

Services techniques en génie municipal

En 2016, le service de génie municipal de la MRC a atteint une vitesse de croisière intéressante. Une ressource supplémentaire a dû être engagée pendant six mois afin de répondre à la demande des municipalités. Le programme de subvention pour les services techniques en génie municipal est toujours disponible pour l'année 2017, pour un taux de remboursement des dépenses admissibles de 41.63 % pour le premier trimestre de 2017 et de 27.75 % pour les trois derniers trimestres.

Développement éolien

Les bénéfices nets des projets éoliens La Mitis et Lac Alfred totaliseront en 2016 un montant d'environ 1 500 000 \$. C'est environ 200 000 \$ de plus que les prévisions budgétaires. Pour l'année 2017, ce sont sensiblement les mêmes montants qui sont prévus. En 2016, la construction du premier des deux projets éoliens régionaux, soit celui de Roncevaux, sera achevée et mise en service le 1er décembre. Le projet Nicolas-Riou, qui est déjà en construction, devrait quant à lui être mis en service le 1er décembre 2017. Rappelons que ces deux projets rapporteront des revenus nets d'environ 700 000 \$ par année à la MRC de La Mitis à compter de 2017-2018 sur une période de 25 ans. C'est donc dire qu'à compter de l'année 2018, c'est tout près de 2 000 000 \$ qui seront versés aux municipalités annuellement.

TRANSPORT GRATUIT POUR LES AÎNÉS DE GRAND-MÉTIS ET SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS.

La Table d'Harmonisation en loisir des aînés offre aux aînés des municipalités de Grand-Métis et de Saint-Octave-de-Métis des billets gratuits pour le Transport adapté et collectif de la Mitis.

L'objectif de ce projet : briser l'isolement des aînés pendant la saison hivernale en leur permettant de sortir de chez eux afin de participer à des activités de loisir, que ce soit des spectacles, des cours et formations, des rencontres sociales, etc.

Un seul critère à respecter : **les personnes doivent elles-mêmes communiquer avec le TAC afin de réserver leur transport.**

Trois (3) étapes à suivre pour avoir un transport gratuit:

1) Communiquez avec le Transport adapté et collectif au [418 775-5236](tel:418-775-5236) afin d'ouvrir un dossier (si ce n'est pas déjà fait) ou se présenter à la Maison Octavie le 27 février prochain dès 13 h lors de la présentation du service avec Sonia Savard,

2) Communiquez avec le Transport adapté et collectif au [418 775-5236](tel:418-775-5236), lorsque besoin, afin de réserver son transport (**minimum 24 heures en avance, quelques exceptions*, sur semaine avant 14 h.**)

3) Communiquez avec Josy-Anne Bérubé afin d'obtenir son billet et indiquer que le transport est réservé auprès du TAC.

J'arrête, j'y gagne!

Les municipalités peuvent encourager leurs citoyens fumeurs à participer au défi pour cesser de fumer. Le défi se déroule durant 6 semaines, du 6 février au 19 mars. Les participants inscrits au défi s'engagent à ne pas fumer. Ils peuvent relever le défi en solo, avec l'aide d'un parrain ou d'une marraine non-fumeur ou avec un coéquipier voulant arrêter de fumer.



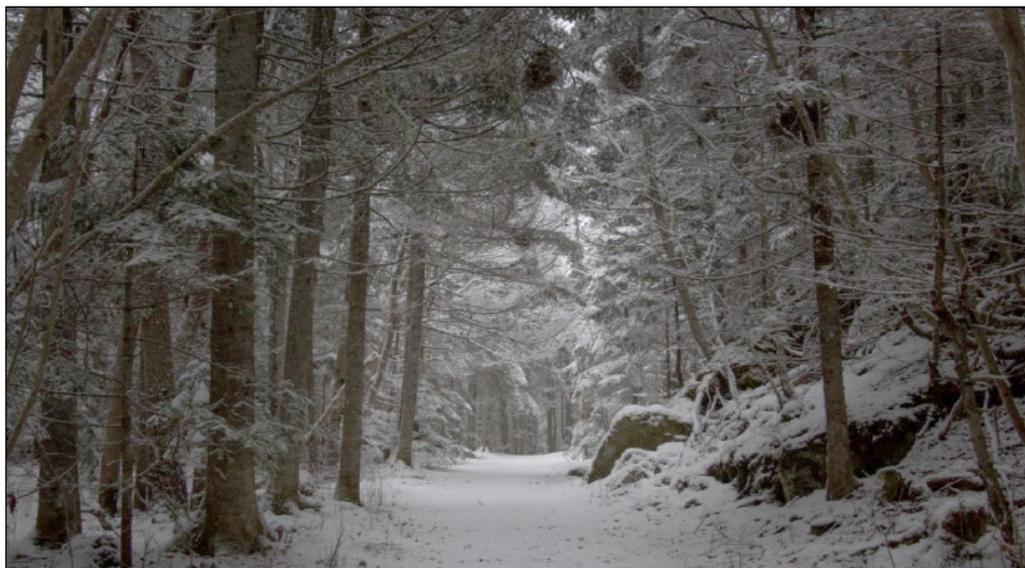
Communiqué
Diffusion immédiate

Sainte-Flavie, 19 janvier 2017

Une invitation au Parc de la rivière Mitis

Une balade en raquette au Parc de la rivière Mitis est une bonne façon de respecter vos bonnes résolutions pour l'année – une marche de santé, découverte des beautés de la forêt, observation de la faune et activité en famille. Le Parc a ajouté deux sentiers pour la raquette en 2016 – le sentier du sommet vous amène vers le plus haut point le long du littoral et offre des vues imprenables sur le Fleuve et vers les paysages de La Mitis et le sentier de la rivière vous permet de voir la baie de Mitis de près (pas trop svp, car la glace est très instable).

Visitez le Parc l'hiver – comme l'été – c'est votre Parc. Devenez un ambassadeur du Parc de la rivière Mitis en devenant membre. Vous aurez accès aux sentiers et aux expositions tout l'été et vous soutiendrez par la même occasion notre programme d'activités telles que les conférences, le programme éducatif pour les jeunes et la bonification des sentiers. Procurez-vous votre carte de membre pour la saison 2017 au www.parcmitis.com ou en personne, au 900, route de la mer, du 17 juin au 4 septembre.



900 route de la mer
Sainte-Flavie
418-775-2969

Appel de candidature pour le Prix Anselme Gagné

Rimouski, le 19 janvier 2017 — L'Organsime des bassins versant du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) est à la recherche de candidat(e)s potentiel(le)s pour l'obtention de la première édition du **prix ANSELME GAGNÉ**.

Le **prix ANSELME GAGNÉ** vise à souligner annuellement la contribution remarquable d'un individu ou d'une organisation à la protection et à la mise en valeur de la ressource eau, et ce, dans un contexte de développement durable. Il vise également à reconnaître et récompenser l'engagement et les réalisations des acteurs de l'eau. Les candidat(e)s peuvent provenir de tous les secteurs d'activités représentés sur la table de concertation de l'OBVNEBSL (municipal, agricole, industriel, etc.). Ainsi, n'hésitez à nous faire part de personnes ou d'organisations autour de vous qui pourraient cadrer et être éligible au **prix ANSELME GAGNÉ**. Le prix sera remis sur place au récipiendaire ce printemps en présence de M. Anselme Gagné et du président de l'OBVNEBSL, M. Francis Gagné.

Monsieur Anselme Gagné

Monsieur Gagné est un pionnier de la gestion intégrée de la ressource en eau par bassin versant au Québec. Il a cumulé treize années consécutives d'implication notamment comme président fondateur du Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR) en 2001, qu'il a présidé pendant neuf ans, avant la création de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) en 2010 où il a occupé le poste de président pendant quatre ans. M. Gagné a également été impliqué au sein du Regroupement des Organismes de Bassin Versant (ROBVQ) pendant huit ans, y occupant successivement les postes d'administrateurs, de vice-président, et de président. Monsieur Anselme Gagné est un visionnaire et un bâtisseur dont le dévouement pour une meilleure gestion intégrée de l'eau est le témoignage d'une implication exceptionnelle.

-30-

Pour information :
Simon Tweddell
Directeur général
(418) 722-0666, poste 109
direction@obv.nordestbsl.org



Anselme Gagné, au Gala Misez EAU, en 2014, lors de la remise d'un prix de reconnaissance au plan national pour son implication exceptionnelle dans la gestion de l'eau.

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

BUBBLE FOOTBALL AU CARNAVAL DE PADOUÉ

DESCRIPTION : Équipes de 6 personnes minimum. (2 enfants de 7-12 ans et 4 « adultes » de plus de 12 ans)

QUAND : le dimanche 12 février, 13 h 30 à 15 h 30.
Remis au 19 février en cas de tempête.

OÙ : À la patinoire du Centre des loisirs.
(114, rue Gagnon, Padoué)

COÛT : 10 \$ / ENFANT (12 ANS ET MOINS)
20 \$ / ADULTE (+ 12 ANS)

RABAIS JUSQU'À 40 \$ PAR ÉQUIPE OFFERT PAR LE COMITÉ JEUNESSE INTERMUNICIPAL.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 JANVIER

INFORMATION ET INSCRIPTION :
JOSY-ANNE BÉRUBÉ
AU 418-732-6684.



ATELIERS CULTURELS À GRAND-MÉTIS

Le projet « Livre de s'exprimer » se poursuit!

Prochain atelier :

23 février, 13 h 30, atelier pour aînés avec Marie-Claude Hamel : Une œuvre collective en trois tableaux sera réalisée et évoquera les multiples paysages de La Mitis. Les participants s'initieront à l'abstraction en peinture à l'acrylique et avec le collage de photos de paysage mitissiens découpées prises par l'artiste. Ces photopeintures créées en toute spontanéité et dans un esprit de partage seront exposées par la suite.

GRATUIT ET OUVERT À TOUS!

POUR INFORMATION :

Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

NOUS RECHERCHONS : JEUX DE SOCIÉTÉ ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Vous avez d'anciens équipements sportifs (patins, bâtons de hockey, casque, etc.), et des jeux de société qui ne vous servent plus à rien? Nous sommes preneurs!

Contactez-nous ou venez nous les porter au bureau municipal et nous les mettrons à la disponibilité des jeunes de nos municipalités.

Communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

"Donner, c'est recevoir."

**UN CLUB DE MARCHÉ ÇA VOUS INTÉRESSE?
COMMUNIQUEZ AVEC JOSY-ANNE BÉRUBÉ AU 418 732-6684
AFIN DE PARTAGER VOTRE INTÉRÊT, VOS SUGGESTIONS
ET VOS DISPONIBILITÉS.**

SEMAINE DE RELÂCHE INTERMUNICIPALE

VILLAGE VACANCES VALCARTIER INTER - MRC

Quand? : samedi 4 mars 2017

Départ de Saint-Angèle de Mérici* à 5 h 45

Retour à Saint-Angèle prévu pour 22 h

Coût : 45\$ / personne

(Comprenant entrée sur le site extérieur + transport)

**Réservation obligatoire auprès de
Josy-Anne Bérubé au 418-732-6684**

**Date limite d'inscription :
28 février 2017**

***un autobus pourrait partir de nos
municipalités si le nombre d'inscriptions est
assez élevé.**



CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE !



**Du lundi au vendredi
(6 au 10 mars)**

De 7 h 30 à 17 h 30

12 \$ / jour / enfant

**Au Centre Sportif Rémi Bélanger
Saint-Octave-de-Métis**

**OUVERT À TOUS LES JEUNES
DE 5 À 12 ANS**

Inscription obligatoire

Info :

Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684

ACTIVITÉ DU COMITÉ JEUNESSE

**10 MARS, 19 H - SOIRÉE CINÉMA : PRÉSENTATION D'UN FILM FAMILIALE AU
CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS. COLLATION EN VENTE AUX
PROFITS DU COMITÉ JEUNESSE INTERMUNICIPAL**

ACTIVITÉS GRATUITES !



ATELIER CULTUREL

Quand? : 12 mars, 13 h à 14 h 30

**Quoi? : atelier pour les enfants et adolescents sur la création
de bandes dessinées avec l'auteur VoRo.**

Où? : bureau municipal de Grand-Métis (70, chemin Kempt).

ACTIVITÉ GRATUITE !



**INFORMATION :
JOSY-ANNE BÉRUBÉ
COORDONNATRICE EN LOISIR
INTERMUNICIPAL
418 732-6684
LOISIRKEMPT@GMAIL.COM**